

CHU de Nantes

livret d'information

Votre hospitalisation à l'unité de chirurgie ambulatoire (UCA)



Plateau technique médico-chirurgical (PTMC)

32 bd Jean-Monnet – 44000 Nantes

Rez-de-chaussée haut – Tél. 02 44 76 69 50

Vous allez être accueilli au sein de l'unité de chirurgie ambulatoire du CHU de Nantes. Ce livret d'accueil spécifique a été conçu pour vous apporter des informations utiles pour votre hospitalisation.

Qu'est ce qu'une hospitalisation en ambulatoire ?

La chirurgie ambulatoire recouvre l'hospitalisation de **moins de 12 heures sans hébergement de nuit**. Elle comprend les actes chirurgicaux programmés et réalisés dans les conditions techniques nécessitant impérativement la sécurité d'un bloc opératoire, sous une anesthésie adaptée.

Une surveillance postopératoire est assurée en salle de réveil, elle permet un retour dans l'unité ambulatoire, sans risque avéré, puis la sortie du patient le jour même de son admission. Pour certaines interventions, des soins à domicile vous seront prescrits.



accueil de l'unité de chirurgie ambulatoire

Votre arrivée

L'horaire de votre arrivée à l'hôpital sera fixé par l'infirmière qui vous appellera **48 h avant votre intervention**. Il est impératif de le respecter.

Vous devez venir muni de votre passeport d'hospitalisation. Cette pochette, qui vous a été remise lors de votre consultation avec le chirurgien, contient :

- vos ordonnances,
- le consentement avant un acte chirurgical, à rapporter complété et signé,
- pour les mineurs, l'autorisation d'opérer, à rapporter signée des deux parents,
- le formulaire de désignation de la personne de confiance à rapporter complété et signé.



Si vous portez des lunettes, merci de bien vouloir apporter votre boîtier de rangement afin de pouvoir les protéger pendant votre intervention au bloc opératoire.

→ Vous pouvez arriver en voiture. Vous avez accès au parking aménagé sous le bâtiment PTMC. Pour entrer, il faut vous munir de votre convocation et scanner le code barre situé en bas de celle-ci « code barrière du parking PTMC* ». L'accès est valable toute la journée de votre hospitalisation.

→ Si vous arrivez en Tram, descendez à l'arrêt « Aimé Delrue » Tram ligne 2*



Vous devez ensuite vous rendre directement dans l'unité de chirurgie ambulatoire située au rez-de-chaussée haut (RCH), où vous serez accueilli par une secrétaire. En revanche, vous ne pourrez pas repartir seul, vous devez donc vous organiser pour être accompagné.

L'accueil soignant

Votre arrivée à l'UCA

L'aide-soignante et / ou l'infirmière vous conduit dans votre chambre (salon, cosy ou box) et vous aide à vous installer.

L'infirmière vous accueille pour finaliser votre dossier médical et vous préparer à l'intervention :

→ Elle recueille les documents nécessaires : ECG, radio, bilan biologique, carte de groupe sanguin ...



Toute prise de nouveau médicament (notamment fluidifiant le sang), tout nouvel évènement de santé (allergie ou consultation médicale non programmée) doit être signalé à cette étape..

→ Elle vous pose un bracelet d'identification au poignet. Il permet de vérifier votre identité tout au long de votre hospitalisation.

→ Elle vérifie le respect des consignes préopératoires : hygiène préopératoire, dépilation si nécessaire, jeun préopératoire, arrêt de traitement demandé en préopératoire.

→ Elle vous explique le déroulement de votre séjour en vous précisant l'heure de votre intervention, l'heure approximative de retour du bloc opératoire et de la collation adaptée au type d'intervention.



Votre préparation pour le bloc opératoire

L'aide-soignante ou l'infirmière vous accompagne dans votre box dans lequel vous vous changerez pour revêtir la tenue de bloc opératoire. Vous pourrez laisser vos affaires dans un placard sécurisé.

Vous patienterez jusqu'à l'heure de votre intervention.

Selon votre état de santé, vous partirez au bloc opératoire accompagné d'un brancardier :

- en brancard
- en fauteuil
- ou en marchant

À votre arrivée au bloc opératoire

Vous serez accueilli par l'équipe du bloc opératoire qui vous installera en salle d'attente ou vous accompagnera directement en salle d'intervention.

À votre retour dans l'unité

Une surveillance de quelques heures est nécessaire pour assurer votre sortie en toute sécurité. Une collation adaptée au geste chirurgical vous sera donnée.

Votre horaire de sortie dépendra de la validation du chirurgien.

Veillez à vous organiser pour la journée.

Votre sortie

Il est important de respecter un délai de quelques heures avant votre départ, même si vous vous sentez parfaitement conscient. Vous pourrez quitter le CHU après autorisation de sortie donnée par l'anesthésiste et/ou le chirurgien.

Pour toute intervention sous anesthésie générale, vous devez être accompagné par une personne majeure, valide et responsable, qui devra venir vous chercher dans votre box.

Si vous avez des difficultés à vous déplacer au moment de votre sortie, un fauteuil pourra vous être prêté pour vous rendre à votre véhicule moyennant une pièce d'identité qui vous sera restituée au retour du fauteuil.

Votre vigilance peut se trouver altérée par les médicaments anesthésiques et antalgiques.

Afin de sécuriser votre retour à domicile, nous vous demandons de respecter les engagements suivants :

- Ne pas rester seul, les heures qui suivent la sortie et la nuit suivante.
- Ne pas conduire jusqu'au lendemain.
- Boire et manger léger, vous abstenir de boissons alcoolisées et somnifères.
- Prendre vos médicaments contre la douleur.
- Avoir un téléphone à portée de main en cas d'urgence.
- Ne pas absorber de médicaments autres que ceux prescrits par le chirurgien ou le médecin traitant.
- Ne pas prendre de décision importante et ne pas utiliser d'appareil potentiellement dangereux car votre vigilance peut être altérée sans que vous vous en rendiez compte.

Le lendemain de votre intervention, vous serez contacté par SMS ou par téléphone pour prendre de vos nouvelles ou après le week-end si l'intervention a lieu le vendredi.

En cas de besoin, vous pouvez contacter le service ou la spécialité et en cas d'urgence vitale, composer le 15.

Arrêt de travail

Le bulletin d'hospitalisation servira d'arrêt de travail. Si nécessaire, une prolongation d'arrêt de travail vous sera remise par le médecin.

Transport médicalisé

Si votre état de santé le nécessite, un transport médicalisé peut vous être prescrit lors de votre consultation pré-opératoire, avant votre venue en ambulatoire. Il vous appartient de contacter un transporteur avant votre hospitalisation pour planifier avec lui, votre venue et votre retour à domicile. Il est extrêmement difficile de trouver un transporteur « à la dernière minute ».

L'équipe soignante de l'unité de chirurgie ambulatoire est à votre disposition pour toutes questions avant l'hospitalisation ou après pour des conseils post-opératoires.

De 7 h à 20 h (journée) du lundi au vendredi

Unité de chirurgie ambulatoire..... ☎ 02 44 76 69 50

De 20 h à 7 h (nuit) ainsi que le week-end et les jours fériés

Ophthalmologie..... ☎ 02 40 08 37 00 ☎ 02 40 08 30 26

ORL..... ☎ 02 40 08 37 00 ☎ 02 40 08 30 26

Chirurgie maxillo-faciale et odontologie..... ☎ 02 40 08 37 00 ☎ 02 40 08 30 26

Chirurgie plastique..... ☎ 02 40 08 37 00 ☎ 02 40 08 30 26

Orthopédie..... ☎ 02 40 08 37 73 ☎ 02 40 08 49 09

Neuro-traumatologie..... ☎ 02 40 08 37 92 ☎ 02 40 08 37 86

Urologie..... ☎ 02 40 08 39 27

Chirurgie digestive et endocrinienne..... ☎ 02 40 08 30 25 ☎ 02 40 08 30 44

Hépatogastro-entérologie..... ☎ 02 40 08 31 58

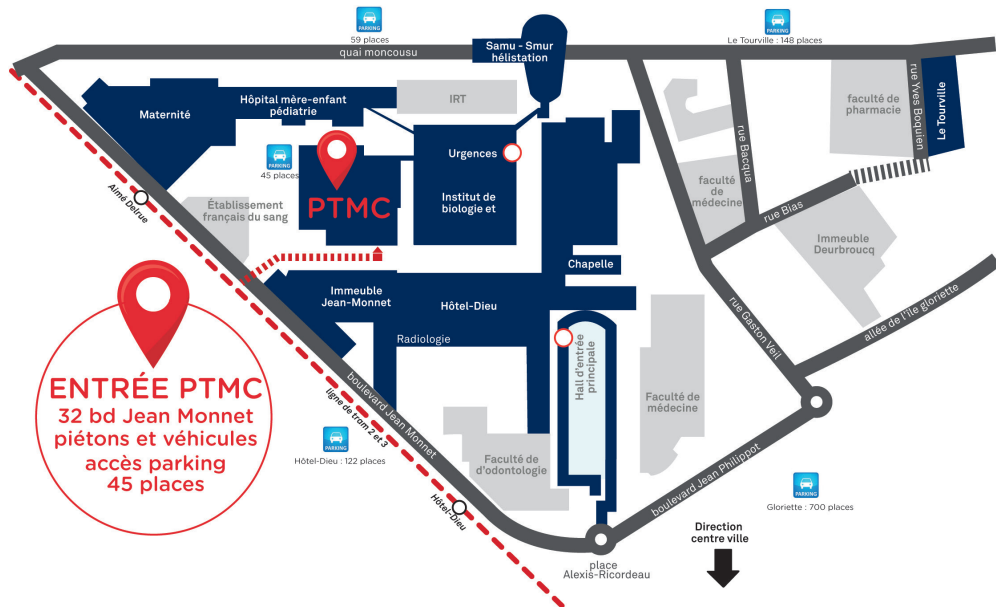
Radiologie interventionnelle. ☎ 02 40 08 33 33 (standard) et demander le 70878

UnAV..... ☎ 02 40 08 39 04 ☎ 02 53 48 23 00

En cas d'urgences vitales, composer le 15.

CHU de Nantes

Pour venir au PTMC



EN TRANSPORTS EN COMMUN

- tramway - ligne 2 du tram – arrêt Aimé Delureau
- bus - ligne C3 arrêt Hôtel-Dieu ou ligne 26 arrêt Gaston Veil, et l'ensemble des lignes desservant Commerce

EN VOITURE

Accès Est - porte d'Anjou n°43, direction Nantes Centre ou accès Ouest - porte Estuaire n° 30.
Si vous utilisez un GPS: latitude: 47.210229
longitude: -1.551601

PARKINGS

Un parking de 45 places, à accès réservé, est aménagé sous le bâtiment PTMC permettant aux personnes accompagnant un patient ambulatoire de se garer.

Vous pouvez ensuite utiliser les parkings dont les emplacements sont spécifiés sur le plan. Le CHU a négocié avec Nantes métropole, un tarif spécifique pour l'accès aux parkings proches de l'établissement (pour en savoir plus : www.chu-nantes.fr > se stationner autour de l'hôtel-Dieu).



CHU de Nantes
www.chu-nantes.fr

Centre Hospitalier Universitaire

5 allée de l'île Gloriette – 44093 Nantes Cedex 1

Pôle direction générale – Service communication – Janvier 2022

Ref Ged : 7620-DI-136